

BRANCHONS- NOUS SUR LE



SECTEUR JEUNESSE

*Une formation gratuite
proposée par la*

*Confédération
des Organisations
de Jeunesse
Indépendantes
et Pluralistes ASBL*

Cette année, la COJ vous propose **un cycle de cinq modules de formation complémentaires destinés aux nouveaux venus dans le secteur.**

Composé de quatre modules théoriques (interactifs et dynamiques) et d'un module pratique facultatif, ces modules de formation visent à permettre à chaque participant de récolter un maximum d'informations et de bonnes pratiques utiles pour être rapidement efficace et proactif dans sa nouvelle fonction.

Les modules et leur contenu sont les suivants :

>> MODULE I "Mise en Réseau"

Ce module consiste d'abord à découvrir les 33 Organisations membres de la COJ : leur identité, leur objet social, leur histoire, leur philosophie, leurs activités, leurs projets, ... Ce large tour d'horizon permet de se situer au sein des Organisations de Jeunesse membres de la COJ et reconnues en Communauté française, de croiser d'éventuels partenaires, de mettre en réseau des collègues, futurs collaborateurs (qui sait) et éventuellement de mutualiser des idées, des ressources humaines et matérielles.

Ce module aborde également le Décret « Organisations de Jeunesse ». Ce point permet à tout nouveau venu dans le secteur de comprendre ce qui permet à une OJ d'être reconnue en Communauté française et ce que cela implique dans une pratique quotidienne.

>> MODULE II "Des Racines et des Ailes"

Après avoir défini ce qu'était une OJ et après en avoir identifié 33... celles qui constituent la Confédération des Organisations de jeunesse Indépendantes et Pluralistes, ce deuxième module est entièrement consacré à cette dernière. Votre OJ est en effet affiliée et membre d'une Fédération, de quelle Fédération s'agit-il ? Quelle est sa genèse ? Quelles sont ses valeurs ? Quels services vous offre-t-elle ? Etc.

Ce module est une occasion à la fois de réaliser l'intérêt et les nombreux avantages qu'il y a d'être affilié à la COJ ainsi qu'une occasion unique de rencontrer toute l'équipe de la COJ qui sera présente pour répondre à toutes vos questions pratiques.

>> MODULE III "Paysage sectoriel"

Ce module permet de vous situer ainsi que l'OJ où vous êtes employé dans un cadre plus vaste et politique. Il sera question, ici, de la Belgique, des différents pouvoirs dont dépend le secteur de la jeunesse, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des Fédérations autres que la COJ, des divers mandats portés par la COJ dans ces diverses instances. Afin de « vulgariser » cette structure complexe, le juriste de la COJ vous y proposera également un bref aperçu de notions juridiques telles que celles de « loi », « décret », « arrêté », « circulaires », ...

Les deux pans abordés dans ce module vous permettront de mieux situer votre action et celle de votre OJ au sein du secteur de la Jeunesse, de comprendre d'où viennent les textes légaux qui le régissent, qui les élabore et comment, et de quelle manière se faire entendre par ces instances et leurs représentants.

>> MODULE IV (I & II) "Subsides"

Ce dernier module, propose en deux temps (théorique et pratique) d'aborder la thématique épineuse des subsides : d'où vient l'argent ? Qui finance le secteur jeunesse ? Quels sont les différents subsides permettant à une OJ d'être opérationnelle ? Où trouver des subsides supplémentaires en cas de nécessité ? Comment s'y prendre ?

Cette partie sera l'occasion de rencontrer l'un ou l'autre intervenant externe qui vous présentera diverses actions permettant de soutenir vos projets en Communauté française.

Afin d'être le plus efficace possible, vous avez la possibilité de participer à un module pratique dans lequel un projet fictif (ou non, vos propositions sont les bienvenues) sera élaboré collectivement de A jusqu'à Z. Ceci permettra à tout participant de rentrer dans son OJ armé pour mener à bien tout projet auquel il sera amené à participer ensuite.

>> Informations pratiques :

La formation est gratuite. Il vous est demandé de vous inscrire aux quatre premiers modules, le cinquième étant facultatif. Elle s'adresse à toute personne nouvellement arrivée dans le secteur jeunesse quelle que soit sa fonction (directeur, secrétaire général, coordinateur, assistant de direction, détaché pédagogique, chargé de communication, chargé de projet, juriste, infographiste, secrétaire, ...). Elle ne nécessite aucun pré requis.

>> Quand ?

Cinq matinées sont fixées :

MODULE I	MODULE II	MODULE III	MODULE IV	MODULE IV bis
26 octobre 2011	9 novembre 2011	29 novembre 2011	6 décembre 2011	9 décembre 2011
mercredi	mercredi	mardi	mardi	vendredi
matin	matin	matin	matin	matin
9H00- 13H00	9H00- 13H00	9H00- 13H00	9H00- 13H00	9H00- 13H00

>> Où ?

L'adresse est identique pour les cinq modules :

**Confédération des Organisations de Jeunesse Indépendantes et Pluralistes,
Rue Traversière, 8 – 1210 Bruxelles dans la salle Poupko.**

- Train : à Proximité de la Gare du Nord
- Métro : station Botanique
- Tram : 92 ou 94
- Bus : 61, 65, 66
- Possibilité de parking Vélo
- Pour les voitures, tout le quartier est payant...

>> Intéressé ? Intéressée ?

Pour vous inscrire ou pour toute information supplémentaire, il vous suffit d'en informer la coordinatrice pédagogique :

POLSENAERE Valérie - Tél. : 02.613.27.55 - Email : pedagogie@coj.be

**!!! Date de clôture des inscriptions !!!
Lundi 10 octobre 2011**